

Embargo : 21 mars 2017 à 18h00

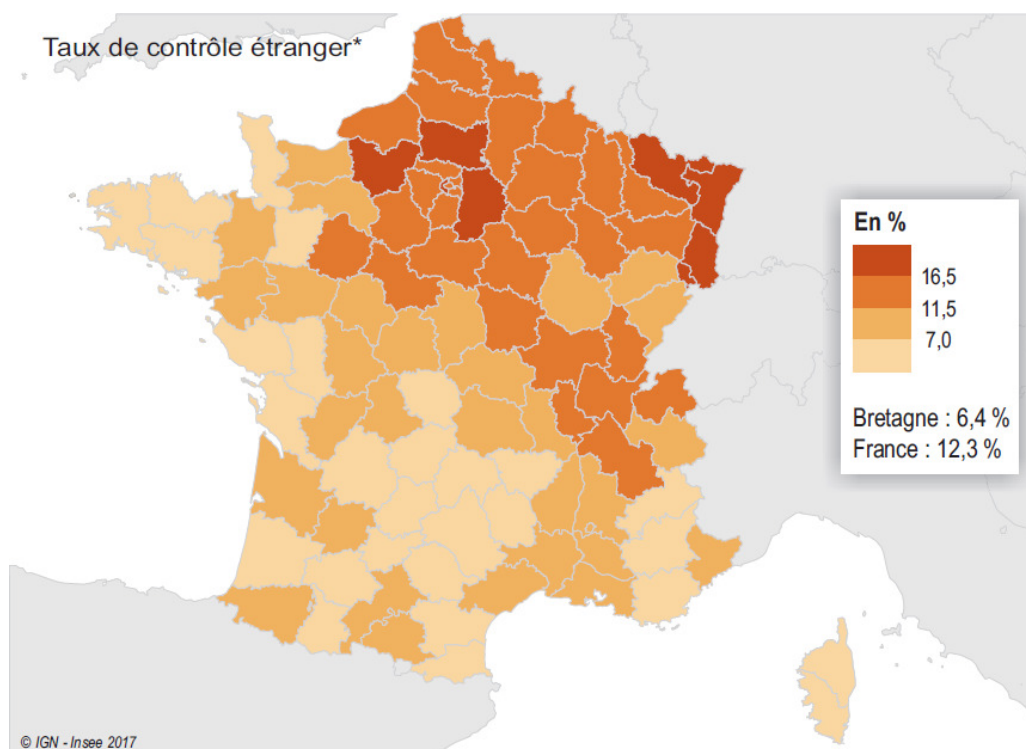


42 000 salariés bretons travaillent pour des groupes étrangers

En 2013, 1 500 établissements bretons employant 42 000 salariés dépendent d'un groupe étranger. Corse exceptée, la Bretagne est la région française ayant le plus faible taux de contrôle par des groupes étrangers.

La géographie et l'histoire expliquent pour une large part cette moindre présence. Joue aussi le tissu économique breton, comportant une moindre proportion d'établissements de grande taille par rapport aux autres régions françaises.

Les salariés dépendant des groupes étrangers sont employés essentiellement dans le commerce et l'industrie. La majorité d'entre eux travaille pour des groupes américains, allemands, britanniques, belges ou japonais. Le Japon est le seul investisseur étranger avec qui la Bretagne affiche un taux de contrôle légèrement supérieur au taux moyen des régions de province.



* : part des emplois salariés des établissements dépendant d'entreprises filiales de groupes étrangers dans l'emploi salarié marchand total.